# COMMUNE DE BRIGNOLES (83170) AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

<u>Identification de l'organisme qui passe le marché</u>: Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 Ter rue Docteur

Barbaroux – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES – Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : <u>dcp@brignoles.fr</u>

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Fourniture, pose et aménagement de containers maritimes en salle de boxe

Mode de passation : Marché à procédure adaptée à passer en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

<u>Type de marché</u> : Marché de travaux.

# Caractéristiques du marché:

Il s'agit de la fourniture, de la mise en place et de l'aménagement de containers maritimes destinés à être utilisés en salle de boxe.

Le marché est scindé en deux lots. Toutefois, seul le lot n°02 « construction modulaire » fait l'objet de ce marché.

Le lot n°01 : « travaux de Terrassements – VRD et Gros œuvre » sera pris en compte dans le marché à bons de commande passé par la ville pour les travaux d'entretien, de réparation et de création ponctuelle de la voirie et dont l'attributaire est la société EIFFAGE.

Les travaux de « mise en place et aménagement de la construction modulaire » (lot n°02) sont décrits à la D.P.G.F. et au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) ;

Classification CPV: 44211100-3 (bâtiments modulaires préfabriqués)

Variantes : Non autorisées

<u>Durée prévisionnelle des travaux ou délai d'exécution</u>: 15 jours de préparation de chantier et 5 mois de travaux.

Date prévisionnelle de début des travaux : février 2023.

Code NUTS: FRL05

# Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Elle n'est pas imposée. Cependant, en cas d'attribution du marché à un groupement d'entreprises, il serait préférable que celui-ci soit conjoint et que le mandataire du groupement soit solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

<u>Délai minimum de validité des offres</u> : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 09 janvier 2023 à 17h00.

# Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de procédure Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.) :

Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation DUME et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée. (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation.

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Formulaire Cerfa DC1 joint au DCE
- Formulaire Cerfa DC2 joint au DCE
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Attestation sur l'honneur du candidat joint au DCE et concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique.
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

<u>N.B</u>: Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celuici soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

#### Sous-traitance

En cas de sous-traitance, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés pour lui concernant les capacités professionnelles, techniques et financières.

# Groupement

En cas de groupement, l'appréciation de capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque entreprise ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché.

<u>Critères d'attribution</u>: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur technique : 50 % - Prix : 50 % (voir détail des sous-critères dans le règlement de consultation).

# Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

<u>Conditions de remise des offres</u>: Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : <u>www.marches-securises.fr</u> (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

#### Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

#### Renseignements complémentaires d'ordre technique :

Mairie de Brignoles - Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets (DETG) - Bâtiment de l'Urbanisme - Hôtel de Ville - Place Caramy - 83170 Brignoles.

- Directeur du service : Monsieur Laurent GRANDET. Téléphone : 06 07 81 20 26- email : lgrandet@brignoles.fr
- Personne en charge du dossier : Monsieur Stéphane Assailly : email : assaillys@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

# Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 06 décembre 2022